

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Curieuses recherches sur les noms propres  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185704>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Curieuses recherches sur les noms propres.

Nous ignorons presque notre origine ; rarement nous avons de nos grands parents autre chose qu'une vague réminiscence et nos bisaïeux restent plongés dans une ombre profonde. Ils sont rares ceux qui possèdent les portraits de leurs aïeux ; nous n'avons généralement d'autres reliques de nos pères que leur nom propre qui est aussi le nôtre. Si ce nom est ridicule, nous le traînons avec nous comme une infirmité qui a commencé et qui ne cessera qu'avec l'existence ; mais pour peu qu'il soit acceptable, nous ne consentirions à aucun prix à l'échanger.

L'homme qui sans nécessité change de nom passe pour sot. Thiers, « le petit Thodore, » Dufaure, « le fils du forgeron, » Billault, « l'homme bille, » Pélissier, « le marchand de peaux, » ont occupé de hautes positions sans être aucunement gênés par ces sobriquets ou ces souvenirs des humbles métiers de leurs ancêtres.

Tous les noms propres ont été primitivement des noms communs, des noms significatifs, aussi l'explication de leur origine provoque-t-elle une curiosité facile à comprendre. Il n'est aucun de nous qui ne se soit demandé : « Quel peut bien être le sens de mon nom ? D'où peut-il venir ? De quel pays est-il sorti et dans quelles conditions a-t-il été donné ? » M. Lorédan Larchey, dans son *Dictionnaire des noms*, a essayé de satisfaire dans une large mesure à cette curiosité générale. Ne pouvant embrasser tous les noms propres de France, il a pris pour base l'Almanach Botin, de Paris, et sur plus de 2000 noms pris dans ce recueil, il est arrivé à des étymologies ou certaines, ou vraisemblables.

C'est à un compte-rendu de cet intéressant ouvrage, publié par la *République française*, que nous empruntons ces notes. — Après divers détails sur les transformations que les noms ont subies, nous y trouvons les remarques suivantes :

« Je passe aux noms topographiques, aux noms qui dérivent des terres habitées par les familles, terres portant presque toujours des noms significatifs, empruntés surtout au caractère de la végétation. Les taillis nous donnent les noms des Buissons, Boissonnet, Boissonnade, ou bien les Bose, Bosquet, Bost, ou encore les Bouez, de même que

la forêt se retrouve chez les Fourès. Suivant l'essence, nous avons les Boulaye, ou les Launaye, qui ont pour synonyme les Verne, Vernet, Vernier, Verneuil, Vernoy, les Lavergne, les Duvernois, car verne s'est dit pour aulne.

A l'origine, ces noms de lieu ne s'appliquaient aux personnes et aux familles qu'employés au génitif avec l'article et la préposition *de*. Ainsi Jean de la Boulaye, était le Jean qui habitait le terrain planté de bouleaux ; Philippe de l'Aunaye, le Philippe demeurant près du bois d'aunes. Par la plus étrange méprise, cette préposition, partout où elle a persisté, partout aussi où l'on a pu la faire revivre en la séparant du nom a fini par devenir aux yeux des badauds un signe incontestable de noblesse. Elle ne peut jamais avoir ce sens par elle-même. Ou bien la noblesse est attachée à la famille, qui, en ce cas, se passe de toute particule (j'en appelle au vicomte Victor Hugo), ou bien, ce qui est le vrai principe féodal, elle dépend de la possession d'une terre titrée : alors on en est le comte, le baron, le seigneur, et c'est ce qui anoblit, mais jamais la particule. M. le duc Albert de Broglie le sait bien, lui qui signe Broglie tout court.

Broglie ou Broglio est la forme italienne de notre Breuil, mot qui se retrouve dans un grand nombre de noms propres et qui paraît avoir signifié d'abord une futaie, puis un taillis. Les Dubreuil ou les Dubrouillet, ne sont pas plus nobles en vertu de leur nom, que les Delaborde ou les Dumas ou les Desessart ou les Du Plessis ou les Durieu ou les Dupont. Ce qu'est un pont, tout le monde le sait ; — un rieu, est un ruisseau ; — un plessis, un bois fermé par une haie vive ; — un essart, un défrichement, etc. Les forgerons ou maréchaux-ferrants ont laissé d'innombrables descendants : les Fabre, Fabry, Faure, Fourichon, Febvre et Lefèvre, etc. Parmi les ouvriers en vêtements, ceux qui coupaient sont devenus les pères des Tailleur ; ceux qui cousaient les Couturier ; ceux qui faisaient la garniture, ont produit les Parmentier.

Il y a encore ça et là des loups et par conséquent des louvetiers, mais pour nos pères la lutte avec ces carnassiers était de tous les jours. Ceux qui les combattaient ont laissé à leurs descendants des titres à la reconnaissance publique ; ce sont les Bouteloup, les Gasteloup, les Chasseloup, les Lanceleur et d'autres. L'homme chez qui était dé-

posé le pan ou panneau ou filet à loup, se nommait le Dupanloup.

Un Pelletan est un ouvrier qui pèle l'écorce des jeunes chênes, et un Pelleport écorche les porcs : c'est un nom de charcutier. Pellevilain est un sobriquet donné à quelque seigneur ou à quelque intendant qui prenait plaisir à écorcher le pauvre monde.

Un Pellevilain peut être de nos jours un excellent démocrate, de même qu'un grand nombre de familles ayant des noms de métiers fort humbles sont arrivées à de hautes positions sociales. C'est là, en grande partie, ce qui nous intéresse dans l'étude de ce groupe de noms. Elle nous permet de constater un lent et continu progrès des couches inférieures ».

Monsieur le Rédacteur,

Je ne suis pas militaire ; je suis au contraire membre de la *ligue de la paix*. Mais cela ne m'empêche pas d'aimer mon pays, d'aimer la Suisse et de croire que la défense de son territoire et de son honneur est un des premiers devoirs de tous les citoyens capables de porter les armes. Je suis, comme bien d'autres, convaincu qu'en cas de danger le patriotisme serait le meilleur rempart que nous opposerions à l'ennemi qui voudrait violer notre territoire et notre neutralité. — Cependant, je crois aussi une chose : c'est que dans notre siècle de science les conditions de la défense, comme celles de l'attaque ont changé et que le peuple qui se croit assez fort pour se passer de cette science dans la guerre subira infailliblement le sort des industriels riches qui estiment pouvoir se dispenser de perfectionner leur outillage et leurs engins : ils se ruinent et disparaissent. — De plus, je pense que le proverbe rustique, *à chacun son métier et les vaches seront bien gardées*, doit trouver son application même dans les démocraties. Or, sans vouloir limiter en quoi que ce soit l'intervention du bon sens populaire dans les questions publiques, il me paraît qu'avant d'élever la voix de la critique sur des projets à peine ébauchés et dont les spécialistes et les fonctionnaires responsables s'occupent, il serait tout au moins convenable d'attendre qu'ils se soient prononcés.

Ces réflexions, M. le Rédacteur, me sont suggérées par l'article que vous avez publié au sujet des fortifications de la Suisse, article qui, permettez-moi de vous le dire, dépasse les limites que vous avez généralement assignées au cercle de vos critiques, soit sérieuses, soit humoristiques. — Il est possible que le projet de fortifier les passages et les points faibles de notre territoire soit absurde ; je n'en sais rien ; mais j'ai confiance que les hommes qui s'en occupent agiront pour le bien de la patrie et qu'ils cherchent à ce que la nation suisse ne soit jamais obligée de faire aux nations belligérantes l'humiliante réponse que la Roumanie dut faire à la Russie, lors de l'invasion de la Turquie par cette dernière : passez, je suis trop faible pour me défendre...

Oui, j'ai confiance dans les pouvoirs chargés de veiller au maintien de notre honneur et de notre neutralité, malgré toutes les suspicions dont il sont l'objet dans notre canton. On peut être Vaudois par d'autres moyens que celui du dénigrement systématique, lequel n'a jamais rien fondé de solide ni d'honorable. — Et puis ne vous semble-t-il pas, monsieur le Rédacteur, que la voix du canon qui tout à l'heure répandait au loin l'annonce de l'accomplissement d'un des plus grands événements pacifiques de notre siècle, événement qui fait tressaillir d'aise et d'orgueil tout le monde civilisé, devrait nous rendre modestes dans nos présomptions, nous qui avons méconnu cette œuvre de génie et lui avons refusé notre concours confédéral ? — Le temps ne serait-il pas venu de rentrer en nous-mêmes, de nous livrer à un examen plus sérieux des choses qui intéressent la prospérité de la Suisse et de tendre une main loyale à tout ce qui nous paraîtra bien ?

Pardonnez ces quelques lignes écrites sous l'empire d'un sentiment pénible, et croyez-moi, cher rédacteur, votre bien dévoué.

L. C.

Nous avons accueilli la lettre qui précède, comme nous avons accueilli, il y a huit jours, l'article qui l'a provoquée ; mais nous laissons à nos lecteurs le soin de juger entre ces deux manières de voir, étant tout à fait incompetents en matière de fossés, de bastions, de retranchements, et n'ayant jamais vu d'autres fortifications que celles d'Aclens, défendues et enlevées avec une égale courtoisie de part et d'autre.

Néanmoins, tout en reconnaissant qu'il y avait quelque exagération dans l'attaque, nous ne pouvons nous empêcher de constater dans la lettre de M. L. C. ce fait assez étrange, qu'il applaudit à la fois au percement du Gothard, œuvre de paix, et aux projets de fortifications, œuvre de guerre.

Du reste, les opinions les plus diverses sont émises sur les conséquences que pourrait avoir le chemin de fer du Gothard. Les uns n'ont que de l'admiration pour ce triomphe de l'homme sur la nature, pour cette nouvelle voie ouverte à la civilisation, au progrès et à la fraternité des peuples. Les autres, moins confiants, moins enthousiastes, s'écrient : « Il n'y a plus d'Alpes ! Déjà les journaux d'outre-Rhin font remarquer qu'il s'est établi dans le tunnel, immédiatement après l'ouverture de la dernière paroi de rocher, un courant d'air allant du *Nord au Sud* !... Les Allemands se propagent avec une effrayante rapidité, et il arrivera un moment où, faute de ressources, il s'infiltreront partout. Le Gothard est un canal tout trouvé, qui dégorgera bientôt des cargaisons de Germains dans les riches campagnes de la Lombardie ! »

Eh bien ! en de telles éventualités, nous semble-t-il, nous n'aurions pas le moins beau rôle. Une seule chose serait à faire, qui vaudrait bien les fortifications projetées : laisser passer les Allemands, puis boucher le trou.

#### Lo bosset dé chindrès.

Lo vilho Copineau viquessâi tot mârè solet dein 'na crouë cambuse que n'avâi pas revu lè maitrès du mé dè treinte ans ; assebin l'arâi failu cein vairè ; l'étâi onço pî que lè villiès casernès dè Lozena, que l'ont déguelhi. Lè contreveints n'aviont pemîn d'angon ; la mâiti dâi carreaux étiont d'achettès et dè papâi cassâ. Lo tâi étâi pliein dè gottâirès que quand plio vessâi lè détaï n'allavont pas, vu que tota la pliodze passâvè eintrémi lè tiolès que restâvont. Lè mourets n'aviont pè rein dè mortier ; on vayessâi totès lè pierrès ; l'est po cein que lè petits bouébo amâvont gaillâ allâ djuî à la pîda vers tsi Copineau, pace que poivont bin mî eimbriyi lè botons contrè lè pierrès dè la mouraille que se l'avâi étâ reimbotchâ. Et per dedein ! quinna misère ! Lè péclliets dâi portès, lè sarailès, tot étâi ein debrelingue ; lè carons étiot tot uses ; lo plian-tsi tot grebolu ; enfin quiet ! po dâo vilho, l'étâi dâo vilho, et dè bio savâi que y'avâi dâi z'aragnès pertot.